

# CONVENTION CGT/AGEFIPH

**... UN PARTENARIAT  
UTILE POUR NOTRE  
MOUVEMENT SYNDICAL  
dans notre territoire...**

# L'AGEFIPH EST L'INTERLOCUTEUR PRIVILEGIÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ.

## 1 QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Association de GEstion du Fond pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées a été créée par la loi sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées du 10 juillet 1987 qui instaure l'obligation d'emploi et celle du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. C'est cette dernière qui a introduit pour la première fois dans le code de l'action sociale et des familles une définition du handicap inspirée de la classification internationale du handicap.

C'est un organisme paritaire géré par les représentants des salariés (il y a des administrateurs CGT), des employeurs et des personnes handicapées. L'Agefiph est investie d'une mission de service public.

## 2 LA MISSION DE L'AGEFIPH ?

L'AGEFIPH est en charge de la gestion des contributions financières versées par les entreprises de plus de 20 salariés soumises à l'obligation d'emploi de personnes handicapées.

L'Agefiph a pour mission de développer l'insertion professionnelle des personnes handicapées et leur maintien dans l'emploi dans le milieu ordinaire de travail, au sein des entreprises du secteur privé.

*En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, l'Agefiph a octroyé plus de 9 000 aides financières, que ce soit pour aménager des postes de travail, accompagner des créations ou reprises d'entreprises, financer l'aménagement d'un véhicule ou des prothèses auditives...*

## 3 COMMENT INTERVIENT L'AGEFIPH ?

L'offre d'intervention de l'Agefiph a pour but :

- ▶ d'inciter au recrutement, à la reprise d'emploi, au maintien dans l'emploi,
- ▶ de compenser le handicap,
- ▶ d'aider les entreprises à mettre en place une politique d'emploi des personnes handicapées.

*Pour cela, l'Agefiph propose de nombreuses aides :*

- *aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux entreprises qui les emploient,*
- *sous forme d'aides financières mais aussi de services, d'expertises (ergonomiques, spécialistes), par exemple pour financer un aménagement de poste, qu'il soit matériel ou organisationnel.*



## 4 LES SERVICES DE L'AGEFIPH ?



Un service qui se met à la disposition de toutes les personnes handicapées ainsi que de tous les employeurs pour l'adéquation emploi, compétences et handicaps. Le Cap Emploi s'engage dans des actions pour accueillir, informer mais aussi accompagner les personnes handicapées dans leur orientation ainsi que leur insertion professionnelle.

Cap emploi 16  
**tel. 05 45 94 85 01**  
16400 Puymoyen

Cap emploi 17  
**tel. 05 46 50 04 00**  
17000 La Rochelle

Cap emploi 19  
**tel. 05 55 20 83 88**  
19000 Tulle

Cap emploi 23  
**tel. 05 55 52 95 89**  
23003 Guéret

Cap emploi 24  
**tel. 05 53 54 70 76**  
24000 Périgueux

Cap emploi 33  
**tel. 05 56 31 38 27**  
33800 Bordeaux

Cap emploi 40  
**tel. 05 58 56 18 58**  
40100 Dax

Cap emploi 47  
**tel. 05 53 66 39 02**  
47550 Boé

Cap emploi 64  
**tel. 05 59 80 83 32**  
64000 Pau

Cap emploi 79  
**tel. 05 49 79 99 77**  
79000 Niort

Cap emploi 86  
**tel. 05 49 44 14 41**  
86280 Saint-Benoît

Cap emploi 87  
**tel. 05 55 38 89 70**  
87280 Limoges

## LA CONVENTION CGT/AGEFIPH

Nos militants CGT sont de plus en plus confrontés à des problèmes liés à la santé au travail, aux inaptitudes et au handicap au sein des entreprises sur notre territoire. C'est fort de ce constat qu'il a été décidé depuis 2020 de signer une convention entre le comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine et l'Agefiph.

Le principal objectif de cette convention est de fournir à nos militants, nos organisations, les moyens de promouvoir l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Il faut savoir que le taux de chômage pour les personnes en situation de handicap est deux fois plus élevé que pour le reste de la population active. Cette convention

est donc bien un outil au service de notre démarche CGT en adéquation avec nos repères revendicatifs en termes de santé au travail et d'amélioration des conditions de travail.

Il s'agit d'accompagner un déploiement homogène sur l'ensemble du territoire néo-aquitain des actions de la présente convention, tout en poursuivant l'objectif de sensibilisation, d'information et d'orientation des salariés. Notre objectif information et sensibilisation des élus et des personnes responsables syndicales, des militants CGT de l'ensemble des branches et des organisations interprofessionnelles sur l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé.

## RÔLE ET ACTIONS DE LA CONVENTION

☞ **SENSIBILISER nos militants** sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

☞ **APPORTER des conseils** sur l'accompagnement de situations individuelles et collectives.

☞ **FOURNIR aux élus** des Instances Représentatives du Personnel, CSE, CSSCT, et des mandats divers de notre organisation syndicale, une meilleure connaissance des dispositifs et des lois.

Le collectif référent handicap CGT anime et développe 4 types d'actions :

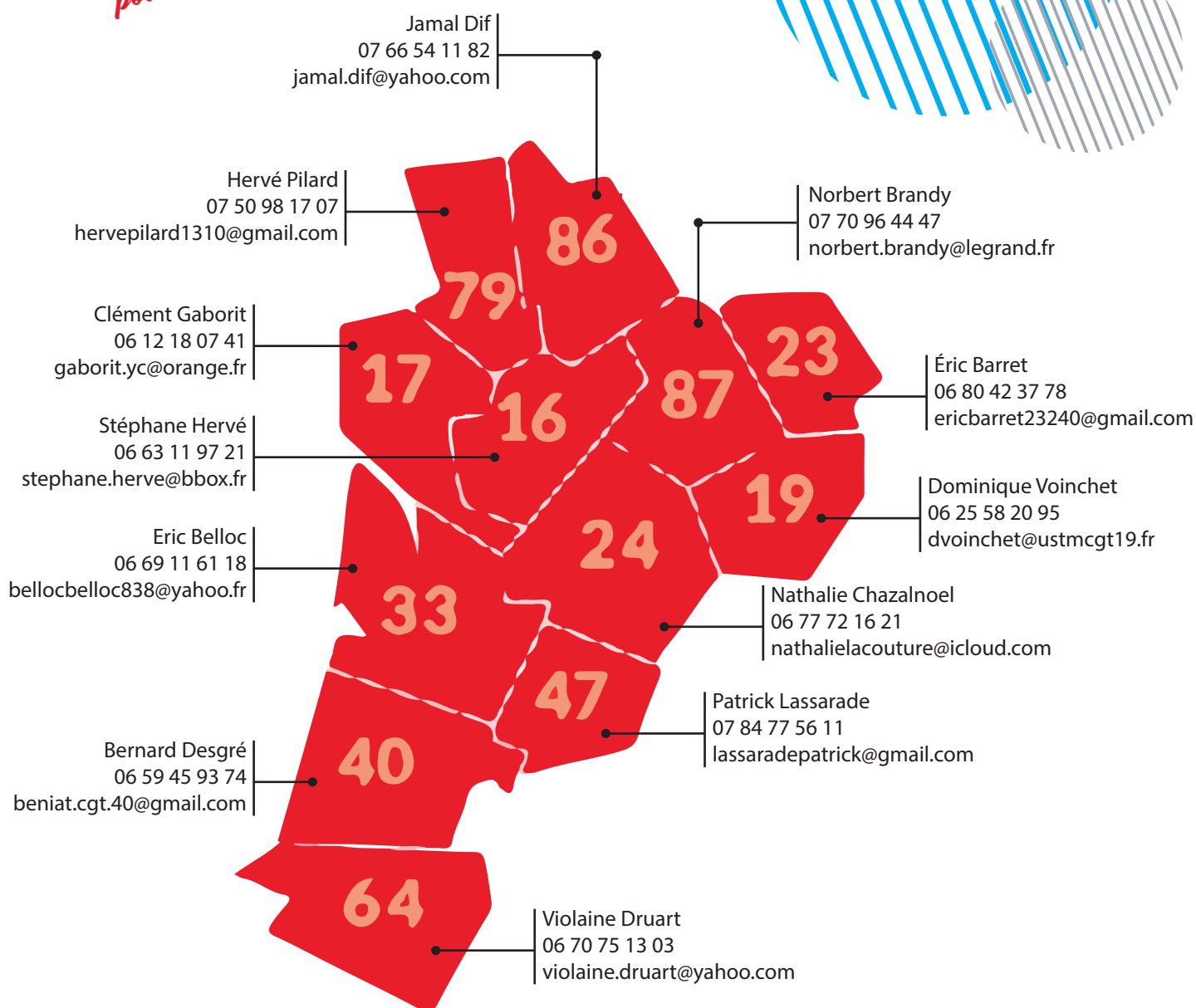
1. Visites d'entreprises (Sensibilisation et accompagnement).
2. Participation à des Congrès, AG, Conférence, Comité etc...
3. Journées d'études (Formation et approfondissement).
4. Demi-journée d'étude dans nos différentes formations syndicales CGT.

Toutes ces actions vont nous permettre d'avoir des militants CGT qui seront en capacité de répondre aux problématiques telles que :

- ▶ Faire face à un licenciement pour inaptitude.
- ▶ Connaître la législation en vigueur et notamment les lois du 10 juillet 1987 et du 11 février 2005 et ses obligations.
- ▶ Faire prendre en compte dans les négociations annuelles obligatoires l'emploi des personnes en situation d'handicap Article L2242-1 à L2242-9 du code du travail.
- ▶ Aborder des thèmes comme la prévention des situations de handicap liés aux TMS découlant des organisations du travail type LEAN Management.

## VOS RÉFÉRENTS CGT POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

« Le droit au travail  
pour TOUS  
est une priorité majeure  
pour la CGT »



Notre convention s'inscrit dans la continuité des actions que nous menons notamment dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

### Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social - Bourse du Travail - 44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex

Antenne de Limoges - Maison du Peuple - 24 rue Charles Michels - 87000 Limoges

Réalisé par le Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine - service communication - communication@cgt-na.fr - mai 2022